

## CONCLUSION

# POUR DE RÉELS PARTENARIATS SUD-NORD VERS LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le processus de capitalisation d'expériences mené depuis quatre ans par la Plateforme Souveraineté Alimentaire de la FGC a montré à ses membres la nécessité de continuer à œuvrer pour de réels partenariats de coopération, de redéfinir leurs positionnements et leur capacité de promouvoir le changement social.

S'il y a un constat qui a fait l'unanimité dans les enquêtes et les ateliers au Sénégal, au Burundi et au Cameroun, c'est bien celui de l'inadéquation de la logique projet (de son rythme et de sa durée) aux dynamiques collectives des communautés. Les projets partent des besoins, exprimés comme des lacunes à combler, et tiennent peu compte des potentialités existantes.

Or, avant même de diagnostiquer un problème ou de proposer des outils, il faudrait mener une enquête de terrain approfondie; en aval, il s'agirait de prolonger la phase de suivi de quelques années après le retrait des partenaires financiers et de favoriser des liens à plus long terme entre associations du Nord et du Sud.

Les projets manquent de la souplesse nécessaire pour s'adapter au contexte et pour accompagner une réelle transformation sociale. Par exemple, un défi important consiste à mieux répartir les ressources financières au sein des communautés concernées; le fait de salarier quelques personnes occupant des postes clé a tendance à fausser, voire à rompre les dynamiques collectives préexistantes.

Le passage à d'autres modes de financement plus souples en termes de durée et d'affectation des budgets, est fortement souhaité pour permettre un ajustement aux besoins et aux évolutions sur le terrain.

La coopération est appelée à reconnaître et à défendre la capacité de développement et de transformation des sociétés rurales et des mouvements sociaux. Les sociétés

africaines ne sont pas figées, ni sous-développées, encore moins « en voie de développement ». Certes, leurs peuples souffrent encore trop souvent d'une double oppression, de la part des grands gagnants de la mondialisation (négoce de matières premières, finance, cartels des grandes puissances mondiales qui imposent leurs règles) et de la part de leurs propres élites. Mais il importe de respecter et de revendiquer aujourd'hui leur droit de défendre des systèmes de valeurs qui, parfois, diffèrent d'une certaine idéologie du développement indexé sur le degré de compétitivité économique, d'avancement technologique et d'individualisation des droits. Il faut reconnaître aux paysans et paysannes, et aux sociétés civiles – du Sud aussi bien que du Nord – le droit de s'organiser pour décider comment ils cultivent la terre, ce qu'ils mangent et quelle(s) valeur(s) ils accordent à la nourriture et à la terre, ainsi que pour défendre leurs économies contre le diktat du « libre-échange ».

Les enquêtes, les ateliers et les échanges qui ont abouti à cette publication montrent, s'il en était encore besoin, qu'il existe aujourd'hui, au sein du monde paysan africain, des mouvements porteurs d'une « modernisation » de l'agriculture familiale qui n'est pas estampillée Monsanto, Nestlé, Cargill, Guinness, etc.; des expériences d'intensification culturelle durable, des pratiques agroécologiques issues d'un métissage entre science et savoirs ancestraux, des petites filières de transformation remettant au goût du jour de vénérables denrées telles que le mil et la manioc, des circuits de commercialisation intégrant des acteurs de l'économie informelle, des évolutions des processus de décisions dans les villages et dans les familles allant vers davantage d'égalité et de justice sociale. Ce sont précisément ces graines d'avenir que la coopération devrait encore davantage contribuer à multiplier. En voici quelques implications déclinées par thème:

## TERRE

Le plaidoyer et la mobilisation contre l'accaparement des terres sont vitaux pour le droit à l'alimentation des populations, pour la prospérité de l'agriculture familiale paysanne, pour la paix sociale et pour les équilibres écologiques. La coopération devrait se montrer plus active dans le soutien aux mouvements qui luttent pour préserver le statut d'héritage commun de la terre et contre les politiques qui veulent en faire un simple support de production et un instrument d'investissements.

## CULTIVER

Les enquêtes et ateliers de capitalisation menés en Afrique de l'Ouest, centrale et de l'Est ont montré la faible implication de la coopération dans la thématique des semences paysannes, qui permettent pourtant de répondre aux changements climatiques, de rétablir l'autonomie et la biodiversité, et qui favorisent l'égalité hommes-femmes. Un accent plus important devrait être mis sur le développement de l'élevage, car il a été démontré que son apport est essentiel dans les pratiques agroécologiques. L'agroécologie n'est pas une mode mais un engagement à long terme, qui s'avère incontournable dans la lutte contre l'érosion et contre la perte de fertilité des sols. Le travail minimum de la terre (mais sans herbicide) et la couverture permanente des sols sont, à cet égard, des pratiques à encourager. Il s'agirait aussi de promouvoir plus systématiquement

C'est en accompagnant les communautés dans la construction de consensus locaux, et non en privatisant le sol, que l'on pourra renforcer les droits des femmes et des minorités à la terre. Les expériences ont montré l'opportunité de soutenir des espaces collectifs de sécurisation foncière, puis, dans ce cadre, de sensibiliser les chefs coutumiers et les familles à la participation et à l'inclusion des femmes et des minorités discriminées dans l'exercice de leurs droits.

l'agroforesterie, dans une approche qui ne se limite pas à des programmes de reboisement mais vise à maintenir, restaurer ou créer de véritables «forêts nourricières». Pour mieux protéger et conserver les sols, il est indiqué de privilégier autant que possible la main d'œuvre avec houe et charrue. Il est préférable d'éviter une mécanisation excessive avec tracteurs, en raison des dégâts qu'ils causent aux couches superficielles du sol, mais aussi et surtout parce qu'ils sont peu accessibles aux paysans et inappropriés à la surface à labourer.

La substitution des pesticides et engrais chimiques de synthèse par des fertilisants et produits de traitement biologiques pourrait aussi être plus fortement encouragée; il s'agit toutefois d'éviter de rendre les paysans dépendants de biofertilisants ou d'inocula importés du Nord.

## S'ORGANISER

L'appui à la gestion des quantités et à la négociation des prix par les organisations paysannes (OP) est un levier d'action stratégique pour défendre les intérêts économiques de leurs membres. La coopération devrait aussi mieux tenir compte du potentiel de l'économie informelle et de celle dite «intermédiaire» dans la transformation, le transport et la commercialisation, en appuyant l'organisation des petits opérateurs du secteur, plutôt que de créer de toutes pièces des filières qui s'avèrent souvent peu viables.

Il faudrait élaborer et déployer davantage de stratégies d'appui à l'échelle des familles paysannes, et non pas uniquement au niveau des groupements villageois ou régionaux: l'intégration des activités agricoles, d'élevage, de foresterie, de transformation artisanale ou encore de mécanique sur machines agricole sont autant de métiers qui contribuent à renforcer le tissu social et à dynamiser les régions rurales.

## SE MOBILISER

Le développement de coalitions qui dépassent le monde des ONG d'un côté et celui des OP de l'autre est un enjeu fondamental. Les enquêtes et ateliers de capitalisation ont montré qu'un facteur important de réussite du plaidoyer réside dans la convergence de luttes portées collectivement par les syndicats, organisations environnementales, paysannes, de consommateurs, ONG de droits humains, organisations de migrants, et qui intègrent la dimension politique (à l'exemple de la Convergence africaine Terre et

Eau). En outre, des moyens plus conséquents doivent être affectés à la mise en place, au Nord, de réseaux d'associations au Nord fonctionnant comme espaces d'échange, de capitalisation et de diffusion d'informations sur les forces et les faiblesses de leurs actions sur le terrain. Ce soutien est également indispensable pour que les associations du Nord puissent continuer à être les porte-parole, en Europe, de leurs partenaires du Sud. La présente publication se veut une première étape de cette mobilisation.

# RECOMMANDATIONS – I. PARTAGER LA TERRE

CATÉGORIE	RECOMMANDATION					
		Communautés	Organisations paysannes	ONG Sud	ONG Nord	Baillleurs
ETAT DES LIEUX	<b>1. Faire un état des lieux des savoirs et des expériences locales liés à la terre</b>	✓	✓	✓		
	1.1 Documenter par des outils participatifs les usages et les ayant-droit des ressources agrosylvopastorales	✓	✓	✓		
	1.2 Recenser et mettre en valeur les traditions basées sur une conception non marchande de la terre	✓	✓	✓		
	1.3 Recenser et diffuser les expériences locales de sécurisation foncière alternatives à la propriété privée	✓	✓	✓		
	1.4 Recenser et valoriser les systèmes incluant les femmes dans la gestion et la transmission du foncier	✓	✓	✓		
ACTION	<b>2. Renforcer le droit des paysan·ne·s à la terre</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	2.1 Développer des outils participatifs d'affectation des terres incluant femmes, jeunes et minorités	✓	✓	✓		
	2.2 Créer et soutenir des synergies entre les autorités politiques locales et les chefs coutumiers		✓	✓		
	2.3 Affecter les terres non/ sous-utilisées à des groupements pour des champs et vergers collectifs.	✓	✓			
	2.4 Préserver les droits des éleveurs en mettant en place des couloirs et des points d'eau pour le bétail	✓	✓			
	2.5 Créer / rejoindre / soutenir des coalitions contre l'accaparement des terres et de l'eau	✓	✓	✓	✓	✓
	2.6 Coordonner des actions de plaidoyer, au Sud et au Nord, contre des accaparements transnationaux		✓	✓	✓	✓
FORMATION/ SENSIBILISATION	<b>3. Sensibiliser aux enjeux fonciers</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	3.1 Organiser des débats à l'échelle des villages et des familles	✓	✓	✓		
	3.2 Financer des formations parajuridiques et des actions en justice lors d'accaparements de terres			✓	✓	
	3.3 Sensibiliser les leaders politiques, paysans et syndicaux aux risques des titres fonciers individuels		✓	✓		
	3.4 Accompagner l'évolution des droits coutumiers vers une plus grande égalité entre hommes et femmes, notamment par des formations genre		✓	✓		
	3.5 Former des personnes-relais intégrées dans un dispositif de veille sur les cessions de terres		✓	✓		
	3.6 Former les instances décisionnelles de la coopération et des ONG du Nord aux droits fonciers				✓	✓
PLAIDOYER	<b>4. Mener / soutenir un plaidoyer pour une réforme foncière qui...</b>		✓	✓	✓	✓
	4.1... reconnaisse et protège les droits acquis sur la base des systèmes coutumiers		✓	✓	✓	✓
	4.2... place les terres dans un domaine foncier rural		✓	✓	✓	✓
	4.3... confie la gestion de ces terres à des instances locales, avec un arbitrage de l'Etat en cas de conflit.		✓	✓	✓	✓
	4.4... reconnaisse des droits collectifs en faveur d'une entité familiale, d'un groupement, de copropriétaires		✓	✓	✓	✓
	4.5... affirme le caractère non-marchand de la terre et limite la durée des baux		✓	✓	✓	✓
PRINCIPES GÉNÉRAUX	<b>5. S'engager de manière visible pour le droit à la terre des petits paysans et des peuples autochtones</b>				✓	✓
	<b>6. Inclure le droit à la terre comme critère thématique dans l'évaluation des projets</b>				✓	✓

# RECOMMANDATIONS – II. CULTIVER

CATÉGORIE	RECOMMANDATION	Communautés	Organisations paysannes	ONG Sud	ONG Nord	Baillieurs
ETAT DES LIEUX	<b>1. Identifier, valoriser et diffuser les savoirs paysans</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	1.1 Recenser, valoriser et diffuser les semences paysannes par des recherches sur le terrain, des voyages d'échange, des foires, etc.	✓	✓	✓		
	1.2 Recenser, valoriser et diffuser les arbres et plantes utiles pour l'agroforesterie, la fertilisation organique, les usages médicinaux, etc.	✓	✓	✓		
	1.3 Recenser, valoriser et diffuser les races d'animaux locales adaptées à une région et tolérantes aux maladies	✓	✓	✓		
ACTION	<b>2. Mobiliser les villages autour d'initiatives pour régénérer les sols et améliorer la gestion de l'eau (plans participatifs)</b>	✓	✓	✓		
	2.1 Développer les techniques de travail du sol minimum, des sols sans herbicides et la couverture permanente des sols avec du paillage ou des plantes de couverture	✓	✓	✓		
	2.2 Développer les techniques de rétention de l'eau et de lutte contre l'érosion (diguettes, cuvettes, couverture des sols, etc.)	✓	✓	✓		
	<b>3. Encourager la diversification des cultures dans une perspective agro-écologique</b>		✓	✓	✓	
	3.1 Développer l'agroforesterie et protéger la biodiversité non cultivée		✓	✓	✓	
	3.2 Développer les associations de cultures, cultures en bandes alternées, plantes étagées, etc.	✓	✓	✓		
	<b>4. Créer / renforcer / soutenir des réseaux de semences paysannes</b>		✓	✓	✓	✓
	<b>5. Intensifier l'association agriculture-élevage et appuyer l'élevage pour la production laitière, l'embouche bovine et la volaille fermière</b>		✓	✓	✓	
FORMATION/ SENSIBILISATION	<b>6. Former les paysan-ne-s à la conservation, à la production et à la multiplication de semences, notamment pour le maraîchage</b>		✓	✓		
	6.1 Valoriser le rôle des femmes dans toutes les activités liées à la semence		✓	✓		
	<b>7. Développer des partenariats avec la recherche publique orientés vers l'autonomie paysanne</b>		✓		✓	
	<b>8. Créer et soutenir des réseaux d'expérimentation et de diffusion des savoirs agroécologiques, notamment avec les médias communautaires</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	<b>9. Renforcer les capacités d'entretien et de renouvellement du matériel agricole</b>		✓	✓	✓	
	<b>10. Promouvoir une meilleure participation des femmes et des jeunes aux décisions familiales</b>		✓	✓	✓	
	<b>11. Vulgariser les lois ou traités internationaux et informer les paysan-ne-s sur leurs droits</b>		✓	✓	✓	
PLAIDOYER	<b>12. Renforcer la place des paysan-ne-s dans la société</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	12.1 Revendiquer un droit de participation des paysan-ne-s à la définition des politiques agricoles	✓	✓	✓	✓	
	12.2 Plaider pour un statut juridique et une sécurité sociale des familles paysannes (mutuelles rurales, etc)		✓	✓	✓	
	<b>13. S'engager pour une modernisation de l'agriculture familiale qui allie savoirs endogènes et techniques agroécologiques</b>		✓	✓	✓	✓
	13.1 Plaider pour une intégration de l'agroécologie dans les programmes de formation étatiques		✓	✓	✓	✓
	<b>14. Mener / soutenir des campagnes contre les agrobusiness</b>		✓	✓	✓	✓
PRINCIPES GÉNÉRAUX	<b>15. Soutenir des initiatives qui visent l'autonomie paysanne et la souveraineté alimentaire à long terme plutôt que des résultats immédiats</b>				✓	✓
	<b>16. Étudier en amont les impacts écologique, social et économique des projets; en aval, prévoir un suivi après la fin du financement</b>				✓	✓
	<b>17. Soutenir des acteurs et des dynamiques plutôt que des projets; laisser aux partenaires du Sud une autonomie pour adapter leurs actions aux réalités du terrain (p.ex. fonds souples)</b>				✓	✓

# RECOMMANDATIONS – III. S'ORGANISER

CATÉGORIE	RECOMMANDATION	Communautés	Organisations paysannes	ONG Sud	ONG Nord	Bailleurs
ETAT DES LIEUX	<b>1. Identifier et diffuser les savoirs paysans, notamment des femmes, dans la conservation et la transformation des produits agricoles</b>	✓	✓	✓		
	<b>2. Identifier et diffuser les alternatives locales aux produits importés</b>	✓	✓	✓		
ACTION	<b>3. Renforcer les capacités des paysan-ne-s dans la collecte, la gestion de l'offre, la transformation et la commercialisation</b>		✓	✓	✓	
	3.1 Appuyer des groupes de jeunes et de femmes pour développer des activités génératrices de revenus		✓	✓	✓	
	3.2 Créer/ soutenir des initiatives de transformation des produits de l'agriculture vivrière		✓	✓	✓	
	3.3 Créer et soutenir des mécanismes de mutualisation des ressources agricoles et monétaires : banques de céréales, warrantage, caisses villageoises, etc.		✓	✓	✓	
	3.4 Appuyer la création de cadres de concertation multi-acteurs sur les prix et les importations		✓	✓	✓	
	3.5 Organiser les intermédiaires locaux informels autour de micro-filières agricoles		✓	✓	✓	
	3.6 Soutenir la création de circuits de commercialisation urbains		✓	✓	✓	
	3.7 Soutenir la création de marchés adaptés à l'achalandage et à la conservation des produits locaux		✓	✓	✓	
FORMATION/ SENSIBILISATION	<b>4. Sensibiliser les consommateurs, notamment urbains, au problème des importations et à l'importance du «manger local»</b>		✓	✓	✓	
	<b>5. Renforcer les compétences des instances dirigeantes des OP, coopératives et leaders paysans</b>		✓	✓	✓	
	5.1 Renforcer les capacités de gestion administrative, financière, d'épargne et de crédit, de projet		✓	✓	✓	
	5.2 Développer leurs aptitudes de partage des responsabilités, de négociation et de communication interne et externe, informatiques		✓	✓	✓	
	<b>6. Renforcer les capacités de gestion et de l'entretien des équipements des OP</b>		✓	✓	✓	
PLAIDOYER	<b>7. Lancer et soutenir des mobilisations contre les importations de denrées agricoles</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	<b>8. Mener et soutenir des campagnes en faveur d'un renforcement de l'agriculture (péri)urbaine</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	<b>9. Défendre les intérêts et le pouvoir de décision des petits paysans dans les coopératives</b>		✓			
PRINCIPES GÉNÉRAUX	<b>10. Soutenir des initiatives adaptées aux capacités techniques et économiques des acteurs locaux</b>				✓	✓
	<b>11. Accompagner les processus de création de coopératives jusqu'à leur viabilité</b>				✓	✓
	<b>12. Analyser en amont des projets les acteurs et réseaux existants et les intégrer à la stratégie</b>				✓	✓
	<b>13. Évaluer l'impact des projets de filières de rente sur l'autonomie alimentaire</b>				✓	✓
	<b>14. Prévoir des mécanismes de financement de fonds de roulement</b>				✓	✓

# RECOMMANDATIONS – IV. SE MOBILISER

CATÉGORIE	RECOMMANDATION	Communautés	Organisations paysannes	ONG Sud	ONG Nord	Bailleurs
INFORMATION ET FORMATION	<b>1. Renforcer les capacités de mobilisation des populations rurales</b>		✓	✓	✓	
	1.1 Lancer et soutenir des campagnes de vulgarisation des droits paysans dans les villages		✓	✓	✓	
	1.2 Créer et financer des spots radio- ou télédiffusés (sur les semences, la terre, les importations, etc.)		✓	✓	✓	
	<b>2. Relayer les informations du terrain</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	2.1 Lancer et financer des études sur l'impact de l'ouverture des marchés et des agrobusiness		✓	✓	✓	✓
	2.2 Créer et soutenir des dispositifs de veille sur les atteintes à la souveraineté alimentaire	✓	✓	✓	✓	
APPUI À L'ORGANISATION	<b>3. Renforcer la démocratie interne dans les OP et les coopératives</b>		✓	✓	✓	
	3.1 Inclure davantage les membres de base dans les décisions stratégiques de l'OP		✓			
	3.2 Créer, former et soutenir des relais locaux afin d'améliorer l'échange d'informations à l'interne		✓	✓	✓	
	3.3 Appuyer les OP dans la mobilisation des membres (frais de déplacements, formations parajuridiques et syndicales, etc.)			✓	✓	
	<b>4. Soutenir les faitières par des fonds de plaidoyer et de mobilisation</b>				✓	✓
ACTION	<b>5. Créer et soutenir des espaces de débat et de mobilisation incluant OP et mouvements sociaux</b>	✓	✓	✓	✓	✓
	5.1 Créer / rejoindre / soutenir des plateformes de plaidoyer nationales et sous-régionales	✓	✓	✓	✓	✓
	5.2 Créer et soutenir des espaces d'interpellation démocratiques sur l'agriculture et l'alimentation		✓	✓	✓	✓
	5.3 Créer et soutenir des foires paysannes	✓	✓	✓	✓	✓
	<b>6. S'associer, au Nord, aux actions de plaidoyer</b>				✓	✓
	6.1 Coordonner et soutenir des actions Sud-Nord pour la souveraineté alimentaire				✓	✓
	6.2 Dénoncer les contradictions entre coopération au développement et politiques commerciales du Nord				✓	✓
PRINCIPES GÉNÉRAUX	<b>7. Dépasser les campagnes ponctuelles pour aller vers un soutien à des dynamiques de mobilisation</b>				✓	✓
	<b>8. Prévoir des modes de financement plus souples et donnant davantage d'autonomie aux acteurs du Sud</b>				✓	✓